

Ma
Titre

AMENDEMENT

PROJET DE LOI N° 219

**LOI CONCERNANT UN IMMEUBLE SITUÉ SUR LA RUE UNIVERSITY
À MONTRÉAL**

Titre

Changer le titre par ;

- 1° Supprimer, à la fin du titre «LOI CONCERNANT UN IMMEUBLE SITUÉ SUR LA RUE UNIVERSITY À MONTRÉAL » par « LOI CONCERNANT UN IMMEUBLE SITUÉ DANS LE COMPLEXE ROYAL VICTORIA À MONTRÉAL ».

Retiré
SP